

[N°35]  
Avril 2013

# FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

RECETTES

DEPENSES

DOSSIER : **P.13**

## Maintenir le cap



**P. 8** **URBANISME**  
Le PLU  
est approuvé

**P. 17** **VOIX DU MONDE**  
Concert  
Chet Nuneta

**P. 19** **CULTURE**  
La ville en tenue  
de cirque



Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 600 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



## Magazine ..... p.4

- En images ..... p.4-5
- Justice citoyenne : devenez assesseur ..... p.6

### Demain ma ville

- Jeunesse : vacances et sac'ados ..... p.7
- Le PLU est approuvé ..... p.8
- Joncs-Marins : des "voies" éloquentes ..... p.9

### Vivre ensemble

- Deux logements neufs ..... p.10
- Réforme des rythmes scolaires ..... p.11
- Histoire locale : rue des Petits-Champs ..... p.12

## Dossier ..... p.13

### Budget : maintenir le cap

- Quatre axes majeurs
- Fonctionnement : des services adaptés
- Investissements : principaux projets 2013
- Budget communal : quel calendrier ? ..... p.14-16

## Rendez-vous ..... p.17

- Soirée "Voix du monde" ..... p.17
- Cabaret amateur : inscrivez-vous ..... p.18
- Le cirque investit la ville ..... p.19
- Agenda ..... p.20

## Fleury pratique ..... p.21



**David DERROUET**

Maire de Fleury-Mérogis,  
vice-président  
de la communauté  
d'agglomération du Val d'Orge,  
député suppléant.

Madame, Monsieur,

Lors du conseil municipal du 25 mars, la municipalité a voté le budget pour l'année 2013 : diminution de la dette, augmentation des investissements sans emprunt ni hausse des impôts, tels sont les maîtres mots du budget 2013.

Dans la lignée des trois années passées, la municipalité va continuer à développer des services publics de qualité. De nouveaux investissements sont également prévus : construction d'un espace intergénérationnel, réhabilitation de la Maison de la petite enfance, construction d'un nouvel accueil pré et post scolaire à l'école Joliot-Curie avec une ouverture prévue en septembre 2013, construction du nouveau groupe scolaire aux Joncs-Marins avec un deuxième centre de loisirs maternel et élémentaire, construction d'une tribune de foot de 300 places... autant d'investissements réalisables grâce à la gestion saine de la ville.

Pour autant, la vigilance reste de mise : les marges de manœuvre restent limitées, dans un contexte de crise économique et de baisse des dotations en direction des collectivités locales.

Je tiens aussi à préciser que je ne lâcherai rien sur tous les chantiers importants engagés sur la ville : défense de l'emploi avec la création cette année d'une maison de l'emploi, respect des engagements pris par le bailleur OSICA dans le cadre de la réhabilitation des Aunettes, respect des droits des locataires chez IDF Habitat ou encore aux Résidences, notamment dans la mise en œuvre d'aménagements intérieurs en conformité avec la loi sur le handicap...

Suite au conseil communautaire de l'agglomération du 27 mars, d'autres investissements améliorant notre cadre de vie sont prévus en 2013, notamment sur l'éclairage public et la deuxième tranche d'aménagement du parc de la Greffière.

Notre priorité est le développement de services de qualité sur la ville dans tous les secteurs.

Vous pouvez compter sur ma détermination à agir en ce sens.

Avec mon profond dévouement.

**Directeur de la publication :** David Derrouet • **Rédaction :** Claire Robert • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Privilège et Communication • **Photos :** Djamila Calin - Ville de Fleury - Mérogis - DR - Page 1 : DOC RABE Media / Fotolia.com - P. 5 : Henri Perrot - P. 9 (photo de Max Marchand) : collection Michel Lambart - P. 11 : N. Déhé - P. 12 (en bas à gauche) : collection René Davoine - P. 13 : OPÉRA Architectes - P. 16 : A/CONCEPT Architectes - P. 17 : FChapotat - P. 18 : FVerhnet.



Journée internationale des droits des femmes 2013  
Évry, le 1<sup>er</sup> mars 2013



**1 COMMÉMORATION** • Le 19 mars, pour le 51<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie, la municipalité et les associations d'anciens combattants, après les discours officiels, ont déposé des gerbes de fleurs au pied du monument de la place du 19-Mars-1962, puis se sont rendues au cimetière.

**2 ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES** • Aux côtés de l'agglomération du Val d'Orge et de neuf communes essoniennes, la Ville de Fleury, adhérente du réseau "Appel des 100", a signé le 1<sup>er</sup> mars dernier la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

**3 MÉDAILLES DU TRAVAIL** • Le 23 mars, des habitants de Fleury, accompagnés de leurs familles ou amis, ont reçu leur médaille du travail lors d'une cérémonie organisée en mairie.

**4 BOBY BOY** • Amédée et Irma, inspirés par l'univers de Bobby Lapointe, nous ont projetés le 23 mars dans une succession loufoque de saynètes, mélangeant danse, théâtre et images. En première partie, les élèves (enfants et adultes) d'Annie Dumont ont présenté leur très beau travail de danse et chorégraphie contemporaines.

**RÉVÉLATION : L'ÉMOTION À FLEUR DE PEAU** • Salle pleine et émotion à son comble le samedi 9 mars dernier. "Je ne m'en suis pas encore remise", confie Aline Cabeza, maire-adjointe, quelques jours après Révélation proposé par la compagnie À part être. Faisant suite à la Journée internationale des droits des femmes et à la grande campagne d'affichage lancée par la Ville en partenariat avec l'EMI\*, la soirée était placée sous le signe de la lutte contre les violences faites aux femmes et de la danse afro hip-hop. Emmenées par la chorégraphe Tishou Aminata Kane, les danseuses, venues des quatre coins du monde, ont rendu un hommage poignant à toutes celles qui, de tous temps, se battent pour faire face, rester dignes et exister. Après le spectacle, le public a pu échanger avec les artistes, les élu(e)s et les graphistes de l'EMI.

\* École des métiers de l'information de Paris.

## COMMÉMORATIONS

**Jour du Souvenir**

À l'occasion de la Journée nationale des déportés, **dimanche 28 avril**, la municipalité et les associations d'anciens combattants vous invitent à commémorer la mémoire des personnes déportées. Rendez-vous au cimetière à 10 heures pour une cérémonie devant le monument aux Morts puis devant la stèle du centre Manhès. Une rencontre est ensuite prévue à la maison de retraite en présence des résidents.

**8 mai**

En souvenir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le 8 mai 1945, la municipalité et les associations d'anciens combattants vous donnent rendez-vous le **mercredi 8 mai** à 8h45 rue du CNR, devant la stèle, puis au cimetière. Un pot de l'amitié sera ensuite offert en mairie.

## ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

**Justice citoyenne : devenez assesseur**

Être citoyen assesseur, c'est donner son avis sur les sanctions disciplinaires qui peuvent être prononcées à l'encontre des personnes détenues. Depuis 2011 en effet, les citoyens ont la possibilité de participer aux commissions de discipline dans les établissements pénitentiaires. Une fonction qui s'exerce avec des obligations d'intégrité, de dignité, d'impartialité et de confidentialité.

Dans chaque établissement pénitentiaire se réunit régulièrement une commission de discipline. Les personnes détenues qui n'ont pas respecté les règles de vie en détention peuvent être sanctionnées disciplinairement. Ces sanctions sont décidées en commission de discipline où la personne détenue peut être assistée d'un avocat. La commission est présidée par le chef d'établissement qui est assisté par deux assesseurs : un personnel de surveillance et, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011, une personne extérieure.

**Comment postuler ?**

Vous êtes majeur, en situation régulière, sans condamnation, sans lien de parenté avec une

personne détenue ou un personnel pénitentiaire, et n'exercez pas un métier judiciaire ou des forces de l'ordre ? Vous pouvez devenir assesseur dans une commission de discipline d'un établissement pénitentiaire : maison d'arrêt, centre de détention, maison centrale, centre pénitentiaire, centre de semi-liberté, centre pour peines aménagées... La mission d'assesseur fait l'objet d'une indemnisation (environ 40€ nets par séance de la commission de discipline). Déposez votre candidature auprès du chef d'établissement pénitentiaire ou du tribunal de grande instance. Vous pouvez également consulter le site [www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr) à la rubrique "prison et réinsertion". ■



## JEUNESSE

**Vacances et "sac'ados"**

Partir avec ses amis en vacances, c'est le rêve de beaucoup de jeunes. Mais quand on a entre 16 et 25 ans, quelle destination choisir ?

Comment organiser son voyage ? Et surtout, comment financer son séjour ? Grâce au Fonds d'aide aux projets, les jeunes peuvent bénéficier d'une aide financière et logistique.

Les jeunes qui souhaitent partir en vacances de façon autonome peuvent bénéficier d'un coup de pouce financier et logistique grâce à deux dispositifs : l'opération Sac'ados (16-22 ans) financée par le Conseil général, d'une valeur de 150 euros, et l'aide municipale (16-25 ans), d'une valeur de 10 à 20 euros en chèques-vacances.

**Avec le PIJ, des projets bien "ficelés"**

Pour bénéficier des aides, les jeunes doivent retirer un dossier de candidature auprès du Point information jeunesse (PIJ), lequel se charge de les accompagner dans leur projet. Durant les mois d'avril et mai, des ateliers sont proposés par le PIJ (voir ci-dessous). Les projets sont ensuite soumis à l'avis d'une commission.

**Élargir l'horizon**

L'an dernier, quatre jeunes Floriacumois se sont offerts une "escapade en terre basque" tandis que quatre autres ont organisé un périple "Salles-sur-Verdon Express". Filles ou garçons, mineurs ou majeurs, résidents aux Aunettes ou aux Chaqueux, tous ont bénéficié des dispositifs d'aides aux vacances autonomes en répondant à certaines conditions et en construisant un projet réaliste et convaincant. Et vous, que ferez-vous cet été ? ■

**• Ateliers d'aide aux départs en vacances autonomes**

Tous les mercredis d'avril et mai de 15h à 16h.

**• Renseignements au PIJ**

Centre commercial de la Poste  
Tél. : 01 69 72 19 66.



## RÉUSSITE ÉDUCATIVE

**Scolarité et "co-éducation"**

Le samedi 20 avril, l'équipe de la Réussite éducative et les familles floriacumoises associées à la coopérative des devoirs, tiendront un stand aux Ulis dans le cadre du 7<sup>e</sup> colloque organisé par l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public de l'Essonne (ADPEP 91). L'accompagnement à la scolarité sera au cœur des débats et les différents intervenants (Éducation nationale, élus locaux, chercheurs, travailleurs sociaux...) apporteront leur éclairage sur "**Les clés de la co-éducation**". À l'issue de ces deux journées (19 et 20 avril) d'échanges et d'ateliers, les résultats des **Trophées CLAS 2013** seront révélés.

Réussite éducative, 55 rue Malraux - 01 69 51 78 60.

## PASSEPORT

**Attention aux délais !**

Si vous avez prévu cet été de vous envoler vers un pays étranger, pensez à vérifier la validité de votre passeport. Les délais pour obtenir un passeport s'allongent significativement à l'approche des vacances. N'attendez pas le dernier moment pour effectuer vos démarches ! Les dossiers de demande peuvent être déposés dans l'une des vingt-cinq villes du département dotées du dispositif. Pour en connaître la liste, consultez le site Internet de la Ville : [www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)



## EMPLOI

**Aide à la création d'entreprise**

Pour la réussite de votre projet : un test grandeur réelle "la couveuse". Vous êtes demandeur d'emploi et/ou bénéficiaire du RSA et vous souhaitez créer une activité, devenir entrepreneur ? Vous êtes à la recherche d'informations, de formations ? La couveuse vous propose de devenir "entrepreneur à l'essai". RV en mairie le jeudi 25 avril de 14h15 à 16h15 pour une réunion d'information du dispositif via la BGE PaRIF. Celle-ci permet de tester une activité avant son immatriculation dans un cadre sécurisé et légal. La couveuse propose : un hébergement juridique, un accompagnement individualisé, des formations à l'entrepreneuriat, le développement d'un réseau. Pour participer, inscrivez-vous auprès de Catherine Langlade, responsable de l'espace Emploi de Fleury : par courriel ([langlade@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:langlade@mairie-fleury-merogis.fr)) ou par tél. : 06 74 22 47 92.

PLAN LOCAL D'URBANISME

# Le PLU est approuvé

L'approbation du PLU\* lors du conseil municipal du 25 février dernier est l'aboutissement de deux ans et demi de travail. Il conditionne tous les projets urbains des années à venir et est applicable depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013. Le PLU a été écrit autour de quatre axes qui représentent les enjeux majeurs pour notre ville de demain.

### Une cohérence et une lisibilité nouvelle pour le territoire communal

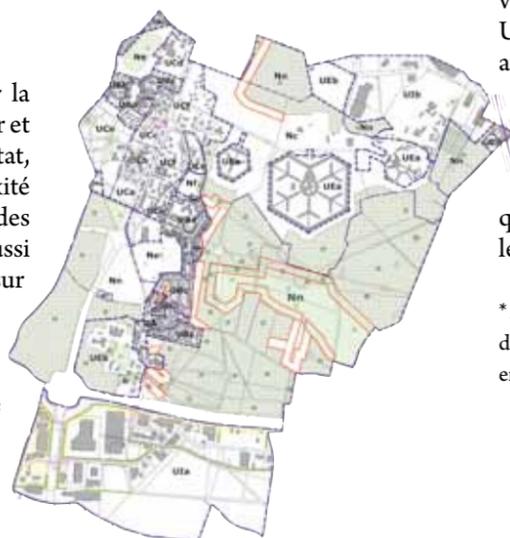
Construire la ville tout en protégeant les espaces verts et les espaces boisés du territoire, créer un véritable centre urbain et commercial, valoriser et créer des espaces publics de proximité, tels sont les enjeux du PLU.

### Habitat et développement économique

Le PLU et les projets portés par la Ville vont permettre de développer et diversifier l'offre en terme d'habitat, en favorisant notamment la mixité sociale et le parcours résidentiel des Floriacumois. Le PLU met aussi tout particulièrement l'accent sur le développement de l'emploi local, l'émergence de nouveaux équipements publics au service des usagers et une meilleure accessibilité aux nouvelles technologies.

### Un cadre de vie pour les habitants

Quatre thématiques fortes englobent cet axe : préserver, développer les espaces naturels et la biodiversité, veiller à la réduction des nuisances, prendre en considération les risques naturels et technologiques et introduire des mesures favorisant le développement durable dans les aménagements.



### Les déplacements

Le PLU prévoit une requalification de la RD445 avec la réalisation d'un site propre dédié aux bus et une augmentation des fréquences de passage des bus permettant de raccourcir les délais de trajet domicile-travail. Par ailleurs, ces aménagements vont contribuer à réduire la place de la voiture dans la ville.

Une place importante est laissée au développement des liaisons piétonnes et cyclables afin de permettre aux Floriacumois (au terme des aménagements), de rejoindre à terme tous les quartiers de la ville en empruntant les liaisons douces. ■

\* La version intégrale du Plan local d'urbanisme (PLU) sera prochainement en ligne sur le site internet de la ville.

## Travaux à la halte-garderie

Des travaux vont avoir lieu à la halte-garderie du 2 mai au 31 août. Au programme : une réhabilitation complète de la structure et un agrandissement pour le bien-être des enfants accueillis.

La halte-garderie sera fermée à compter du lundi 22 avril jusqu'au 10 mai afin que les professionnelles puissent préparer le terrain pour les travaux. Il n'y aura pas d'accueil des enfants durant cette période.

À partir du 13 mai la structure sera fermée mais les enfants pourront être accueillis dans une autre structure de la ville. Une réunion sera organisée début avril avec l'élue en charge de la Petite enfance afin d'expliquer aux parents les travaux et le nouveau lieu d'accueil.



JONCS-MARINS

# Des "voies" éloquentes

Les voies du nouveau quartier des Joncs-Marins ont désormais leurs dénominations. En effet, suite à une délibération en date du 25 février 2013, la municipalité a opté pour des personnalités dont la vie, le parcours ou l'œuvre ont marqué leur époque. Rencontre avec ces figures atypiques au fil des rues.

### 1 Martin Luther King

(1929/Atlanta - 1968/Memphis) Militant non violent pour les droits civiques des Noirs, il a joué un rôle majeur pour l'émancipation des Afro-américains et dans la prise de conscience de l'injustice de la ségrégation aux États-Unis. *I have a dream*, titre de son discours appelant à la fraternité entre Noirs et Blancs, est devenu un véritable hymne à la solidarité et à l'espoir d'entente entre toutes les communautés.

### 2 Anaïs Nin

(1903/Neuilly-sur-Seine - 1977/Los Angeles) Femme de lettres américaine d'origine afro-cubaine, elle doit sa notoriété à la publication post mortem de journaux intimes qui offrent, sur plusieurs décennies, une vision profonde de sa vie privée et de ses relations.

### 3 Hannah Arendt

(1906/Hanovre - 1975/New York) Philosophe allemande naturalisée américaine, elle est connue pour ses travaux sur l'activité politique, le totalitarisme et la modernité. En 1933, elle quitte l'Allemagne pour la France où elle participe à l'accueil des réfugiés fuyant le nazisme.

### 4 Rosa Louise McCauley Parks

dite Rosa Parks (1913/Tuskegee - 2005/Détroit), est une figure emblématique de la lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis. En 1955, elle avait refusé de céder sa place à un passager blanc dans l'autobus.

### 5 Aimé Césaire

(1913/Basse-Pointe - 2008/Fort-de-France) Poète, dramaturge et homme politique français martiniquais, il est une des grandes figures du mouvement littéraire de la négritude (*Cahier d'un retour au pays natal*, 1939), aux côtés de Léopold Sédar Senghor. Il entre en politique au Parti communiste avant de fonder le Parti progressiste martiniquais (PPM). Maire de Fort-de-France et parlementaire, il n'a jamais cessé de combattre le colonialisme européen.

### 6 7 Max Marchand et Mouloud Feraoun

Max Marchand (1911/Montaure - 1962/Alger) et Mouloud Feraoun (1913/Tizi Hibel - 1962/Alger) ont été assassinés par un commando de l'OAS, à Alger, le 15 mars 1962. Instituteur, directeur d'école puis inspecteur des centres sociaux éducatifs, Mouloud Feraoun était aussi écrivain (*Le Fils du pauvre*, *Le Journal*). Enseignant originaire de Normandie, inspecteur d'Académie et directeur des centres sociaux éducatifs, Max Marchand était passionné d'Algérie et s'attachait à en promouvoir l'histoire et la culture. Il a écrit *Histoire de France et d'Algérie*. ■



17 RUE JEAN-MARILLIER

## Deux logements neufs

Afin d'élargir l'offre de logements au Village, la municipalité a missionné un bailleur pour le réaménagement du pavillon Leflour et la réalisation de nouvelles habitations sur son terrain. Deux appartements seront livrés mi-mai et mis en location début juin.

Devant l'ancien pavillon Leflour, au 17 rue Jean-Marillier, se dresse désormais un beau bâtiment, tout de bois vêtu et coiffé de panneaux solaires. D'architecture contemporaine, il s'intègre au quartier grâce à des matériaux et des ambiances naturelles.

Certifiée BBC (Bâtiment basse consommation) et équipé de chaudières thermiques, cette nouvelle construction abrite deux nouveaux logements locatifs.



### Des appartements tout confort

Pour favoriser la mixité sociale sur le territoire communal et pour répondre aux besoins des familles, les deux appartements sont des

logements sociaux. De type T3 en duplex, chacun dispose d'un accès et d'une entrée individuels et d'un jardin privatif. Les logements sont conformes à la réglementation d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Des places de stationnement sont prévues ainsi qu'un aménagement paysager du site. Quant à l'ancien pavillon Leflour, il

accueillera à son tour plusieurs logements. Cette prochaine réhabilitation permettra elle aussi d'accroître l'offre de logement dans le quartier du Village. ■

### ENQUÊTE PUBLIQUE

## Cession des chemins ruraux

Dans le cadre de ses missions d'acquisition foncière, d'aménagement et de protection des espaces naturels (forêts, terres agricoles et espaces ouverts), l'Agence des espaces verts (AEV) de la région Île-de-France souhaite acquérir les chemins ruraux de la forêt de Saint-Eutrope. Ces derniers relèvent aujourd'hui du domaine privé des communes (Fleury-Mérogis et Ris-Orangis). Ce projet de cession doit être soumis à une enquête publique qui aura lieu à la mairie de Fleury-Mérogis et de Ris-Orangis du lundi 8 avril au lundi 22 avril 2013 inclus. Un exemplaire du dossier complet et un registre d'enquête seront mis à la disposition du public, au service Urbanisme.

Enquête publique : mairie de Fleury-Mérogis

> Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, samedi de 9h à 12h (fermé le mercredi). Ouverture exceptionnelle : lundi 22 avril de 17h à 19h.

> Permanences (en mairie) du commissaire enquêteur : lundi 8 avril de 15h30 à 17h30 et lundi 22 avril de 17h à 19h.



### ÉDUCATION

## Réforme des rythmes scolaires : où en est-on ?

Le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires prévoit une modification des rythmes scolaires.

Depuis la mise en place de la semaine des quatre jours de classe, les journées sont longues et chargées pour les enfants. Ce qui prime dans cette réforme scolaire, c'est l'intérêt de l'enfant. Respecter son rythme, c'est favoriser sa réussite scolaire. En ce sens le décret prévoit que le temps scolaire soit réparti sur neuf demi-journées, la journée d'enseignement étant au maximum de 5h30 et la demi-journée ne pouvant dépasser 3h30.

### Qu'en est-il à Fleury ?

Le conseil municipal du 25 mars a voté l'application des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014. En effet, la municipalité fait le choix de se donner le temps de travailler à la mise en place d'un projet cohérent qui associera l'ensemble des partenaires. Ce projet doit être élaboré avec l'ensemble des acteurs intervenant dans le

domaine de l'éducation : partenaires institutionnels, partenaires locaux, associations.

### La mise en place de la réforme

En lien avec l'Éducation nationale, Nathalie Batard, élue en charge des Affaires scolaires, et le maire ont rencontré les représentants des parents d'élèves puis les parents d'élèves et les enseignants lors de deux réunions en février afin de leur expliquer la réforme et d'évoquer l'application de cette dernière en 2014, proposition qui a été retenue par une grande majorité des parents. "Dans les mois à venir, il s'agira de concerter l'ensemble des partenaires afin de proposer des réponses adaptées aux enfants", précise Nathalie Batard.

### Le calendrier

En avril, concertation des professionnels : services municipaux, associations socio-éducatives, éduca-



tives et sportives locales.

**D'avril à septembre 2013** : une seconde concertation aura lieu avec les représentants des parents d'élèves et les enseignants afin d'aboutir en septembre 2013 à une information des familles sur le positionnement de la demi-journée (le mercredi ou le samedi matin) et le positionnement des trois quarts d'heure de réduction de la journée.

La municipalité s'est engagée auprès des parents à leur donner cette information dès la rentrée 2013 afin qu'ils puissent s'organiser un an avant l'application des nouveaux rythmes.

**De septembre 2013 à juin 2014**, un travail sera réalisé sur le contenu des activités proposées. Objectif : "Proposer une continuité éducative entre le temps scolaire et le temps périscolaire par le biais d'activités pédagogiques complémentaires", selon les mots de Nathalie Batard. Une réforme à suivre... ■

### LES AUNETTES

## Remplacement des ascenseurs

À partir du 8 avril, certains ascenseurs du quartier des Aunettes seront provisoirement arrêtés durant plusieurs semaines (deux mois maximum) en vue de leur remplacement.

Seuls sont concernés pour l'instant les bâtiments situés aux numéros 8, 10 et 12 de la rue du Conseil National de la Résistance (CNR) et au numéro 4 de la rue Jacques-Decour. La Ville veille à ce que tout soit mis en œuvre pour minimiser les désagréments liés à ces travaux et pour que des solutions soient trouvées pour certaines catégories de la population : personnes âgées, assistantes maternelles, médecin et travailleurs indépendants. Un portage (courses...) et une aide seront assurés par l'association Hercule. Pour tout renseignement, adressez-vous aux permanences (du lundi au vendredi de 14h à 18h) du Pavillon des projets ou à la loge des gardiens (6, rue Salvador-Allende).



## HISTOIRE LOCALE

## Rue des Petits-Champs

La rue des Petits-Champs était autrefois l'une des rues les plus vivantes de Fleury. Alors que s'achèvent la rénovation et l'embellissement de cette voie historique, redécouvrons son passé et celui de ses habitants grâce à une visite guidée en compagnie de M. René Davoine.

Dans le quartier du Village, seules deux rues ont gardé leur nom d'origine : la rue Montcoquet et la rue des Petits-Champs. Il faut dire qu'avant la construction de la prison et des Résidences, dans les années 60, le village ne comportait que deux autres rues : la Grande-Rue (ou rue de Viry ou encore CD29), l'actuelle rue Roger-Clavier, et la rue de Bicêtre qui, avec son prolongement par le chemin des Clos, correspond aujourd'hui à la rue Jean-Marillier.

### La bien-nommée

Certains se demandent sans doute pourquoi les "petits champs" ? Cette dénomination s'explique par l'existence passée de nombreux lopins de terre situés de part et d'autre de la rue et des habitations. Toutes les maisons étaient alors construites en pierre de meulière et ce n'est

qu'avec l'extension de l'urbanisation et l'édification de pavillons que d'autres matériaux de construction sont apparus.

### Visite guidée

La nouvelle placette, réalisée en haut de la rue des Petits-Champs, rappelle celle d'autrefois où trônait un monument en grès du pays, daté de 1756 et surmonté d'une croix en fer ouvragé. La "croix de la place", comme on l'appelait alors, était entourée de trois beaux tilleuls. Au numéro 4, on remarque un bâtiment de grande taille, le plus élevé du village. Sur le pignon figurent de magnifiques céramiques. Autrefois, une seule et magnifique propriété de plus d'un hectare englobait à la fois ce bâtiment, les dépendances (actuel numéro 6), le parc Léon-Marcille et les terrains des actuels logements de l'allée du parc.

**Cité Bartissol ou cité des Miracles**  
Soucieux d'agrandir son domaine, le maire Edmond Bartissol acquiert en 1904 un terrain situé en bas de la rue des Petits-Champs et occupé par quelques masures en ruine. À la place de ces dernières, qu'il fait raser, il construit un ensemble de logements contigus (type corons) qu'il attribue en partie aux employés du château. Ces réalisations atypiques représentent les premiers logements sociaux de Fleury-Mérogis ! Au lendemain de la Première Guerre mondiale, certaines familles nombreuses résideront dans la "cité Bartissol". Et certains anciens du village ont témoigné de cette "cité des Miracles" où, paraît-il, s'y déroulaient d'étranges événements... ■

\* Source : René Davoine, Histoire locale et sauvegarde du patrimoine historique, 4 rue des Petits-Champs.

Ci-dessous à gauche : la croix de la place "hier". (Collection de René Davoine.)

Ci-dessous à droite : la nouvelle place de la rue des Petits-Champs, aujourd'hui.



BUDGET 2013

## La Ville maintient le cap

En période de crise économique et financière de grande ampleur, il n'est pas question d'entamer davantage le pouvoir d'achat des citoyens, ni de réduire les services publics qui leur sont proposés au niveau local. C'est en tout cas la position adoptée depuis trois ans par la municipalité de Fleury-Mérogis et reconduite cette année à travers de grandes orientations budgétaires qui devraient répondre aux attentes et aux besoins des habitants. Renforcement et développement des services à la population, poursuite des grands projets de ville à travers des investissements dans tous les secteurs clés (éducation, emploi, logement, cadre de vie...), stabilité des impôts locaux, désendettement de la commune : tels sont les axes majeurs du budget 2013 dont vous trouverez un exposé détaillé dans les pages suivantes. ►►

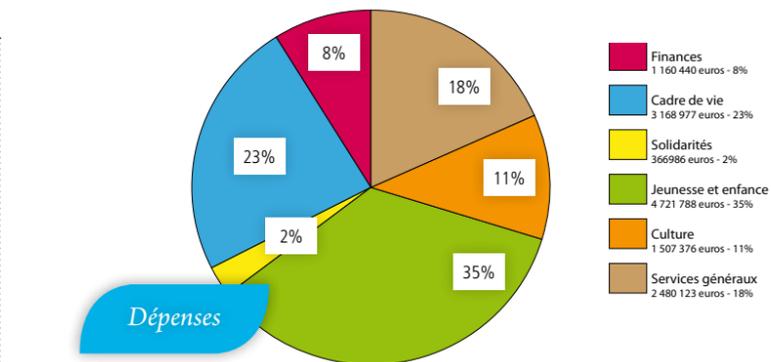
## ►► BUDGET : LA VILLE MAINTIEN LE CAP

Voté le 25 mars dernier, équilibré en recettes et en dépenses, le budget 2013 de la commune s'élève à 13 405 693 € en fonctionnement, et à 16 547 866 € en investissement. Les grandes orientations budgétaires traduisent la volonté municipale d'investir dans de nombreux secteurs d'avenir et d'atténuer autant que possible les conséquences négatives de la crise économique et financière, en impulsant des dynamiques à l'échelle de la commune mais aussi au niveau du tissu économique et social du territoire.

### DES INVESTISSEMENTS POUR TOUS

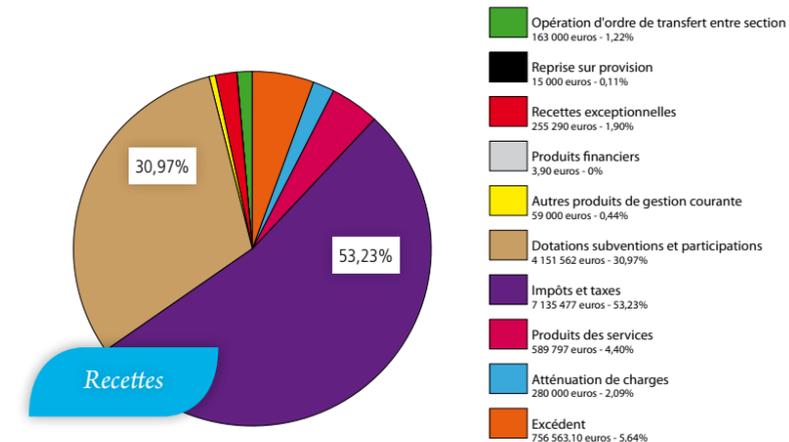
#### > Enfance-jeunesse

Les projets liés aux Joncs-Marins représentent une part importante des investissements pour l'année 2013. Dans quelques mois, débiteront les



travaux de construction du nouveau groupe scolaire du quartier. École, centre de loisirs et restauration scolaire sont au programme de ces prochains investissements estimés à plus de 10 millions d'euros. Ces équipements sont financés grâce aux fonds dégagés par la vente des terrains (achetés et viabilisés par la Ville). Dans le cadre du programme

de logements de la rue de l'Écoute-s'il-pleut, la Ville prévoit l'acquisition d'un espace multi-accueil (crèche municipale) réservé à la petite enfance. La Maison de la petite enfance bénéficiera cette année d'une très importante réhabilitation qui améliorera les conditions d'accueil et le bien-être des tout-petits. Enfin, dans le quartier des Résidences, des



travaux sont en cours, allée Pierre-Brossolette, pour la construction d'un nouvel accueil périscolaire (avant et après la classe). Intégré au groupe scolaire Joliot-Curie, ce nouveau bâtiment devrait considérablement faciliter le quotidien des écoliers, des parents et des enseignants.

### DES LOISIRS POUR TOUS

Avec deux complexes sportifs, une salle de spectacle, un centre musical et artistique, une médiathèque, la commune est particulièrement bien dotée en équipements sportifs et culturels. L'extension de la médiathèque (salle action culturelle, espace conte, pôle image et son) accentue la politique en faveur de ►

## EN BREF

### OBJECTIFS

## 4 axes majeurs

- > **Maintien du niveau d'investissement sans recours à de nouveaux emprunts.**
- > **Continuité et développement des services publics.**
- > **0 % d'augmentation d'impôts.**
- > **Désendettement de la ville.**

### FONCTIONNEMENT

## Des services adaptés

- > **Développement des services publics adaptés aux besoins de la population.**
- > **Priorité aux services de proximité (enfance, éducation, emploi, insertion, logement, accueil familial ou intergénérationnel...).**
- > **Maintien des taux d'imposition : taxe d'habitation = 12,12 %, foncier bâti = 15,56 %, foncier non bâti = 150,15 %.**
- > **Délibération pour permettre aux personnes handicapées ou invalides d'obtenir un abattement de 10 % sur leurs impôts locaux.**
- > **Recherche active de financements et de subventions.**
- > **Maîtrise des dépenses de fonctionnement (fluides, charges de personnel...).**

### INVESTISSEMENTS D'AVENIR

## Principaux projets 2013\*

- > **Projet des Joncs-Marins : logements, groupe scolaire (école, centre de loisirs et restauration), emploi et commerces, etc. Estimation = 10 millions d'euros.**
- > **Nouvel accueil au groupe scolaire Joliot-Curie = 535 000 euros.**
- > **Acquisition (312 000 euros) du bar-restauration et création d'une Maison de l'emploi (100 000 euros).**
- > **Réalisation d'une tribune de football = 350 000 euros.**
- > **Espace intergénérationnel = 400 000 euros.**
- > **Travaux Maison de la petite enfance = 323 000 euros.**
- > **Achat crèche multi-accueil = 310 960 euros.**

\* Les montants indiqués sont prévisionnels.

## Budget communal : quel calendrier ?

**Nov. 2012 :** lettre de cadrage pour définir les priorités et les objectifs des services municipaux.

**Déc. 2012 :** les services transmettent leurs demandes budgétaires au service des Finances.

**Nov.-déc. 2012 :** chaque chef de service travaille avec l'élu de son secteur à l'élaboration d'un budget.

**Déc. 2012-janv. 2013 :** "conférences budgétaires" avec les directeurs de service, la directrice générale des services, le service des finances, en vue d'un 1<sup>er</sup> arbitrage.

**Mi-janv.-début fév. 2013 :** présentation au maire du 1<sup>er</sup> arbitrage avec estimation du budget et de l'équilibre recettes/dépenses.

2<sup>e</sup> discussion et arbitrage pour équilibrer le budget.

**4/2/2013 :** débat d'orientation budgétaire. Ouverture de la période budgétaire et du débat politique. La majorité présente ses priorités pour l'exercice à venir en termes d'investissement et de fonctionnement.

**4/3/2013 :** présentation en bureau municipal du 2<sup>e</sup> arbitrage et du budget prévisionnel aux élus et directeurs de service. Arbitrage final.

**18/3/2013 :** présentation en bureau municipal du budget sous sa forme définitive (nomenclature comptable M14).

**25/3/2013 :** vote du budget en conseil municipal.

► L'accès à la lecture publique et à la culture. Dans une ville où les jeunes représentent une part importante de la population, le sport occupe une place de choix : un habitant sur cinq adhère à une association sportive. Pour continuer à soutenir les pratiques sportives et pour répondre à la demande des associations, la municipalité a prévu la construction en 2013 d'une tribune de foot homologuée de 300 places. Une bonne nouvelle pour tous les sportifs et notamment pour le Club de football qui affiche pas moins de 700 licenciés.

#### >Emploi

L'emploi demeure une préoccupation majeure, au regard du contexte et de tous les indicateurs socio-économiques. La Ville fait son maximum pour soutenir les demandeurs d'emploi. La création d'un espace Emploi à Fleury a permis d'inverser la courbe du chômage sur la commune. En janvier 2013, une deuxième personne a été recrutée pour renforcer le service. La municipalité a récemment fait l'acquisition de l'ancien bar-tabac du Village. Cet achat sera suivi d'importants travaux qui aboutiront à la création d'une "Maison de l'emploi".

#### >Espace intergénérationnel, solidarités

En juin prochain sera réalisé un espace intergénérationnel d'une superficie de 300 mètres carrés et certifié Haute qualité environnementale. Ce nouvel équipement est très attendu par toutes les générations (retraités, jeunes, personnes âgées) de la Ville qui ne disposaient plus de salle adaptée à leurs activités. Dans le cadre de la solidarité avec les aînés et avec les personnes à mobilité réduite, il a également été décidé de

mettre en place le "portage de repas" à domicile. Une décision importante vient également d'être prise pour aider les personnes handicapées ou invalides : une délibération prévoit désormais un abattement de 10% sur leurs impôts locaux.

#### DES PROJETS AMBITIEUX SANS RECOURS À L'EMPRUNT NI HAUSSE D'IMPÔTS

Le budget 2013 respecte les engagements pris par la municipalité : les impôts n'augmenteront pas cette année et les taux des trois taxes locales demeurent inchangés (voir encadré). Côté fonctionnement, le budget 2013 vise à renforcer et développer des services publics adaptés aux besoins de la population dans tous les secteurs clés (éducation, emploi, insertion, cadre de vie...). Priorité sera donnée à la mise en place de services éducatifs de proximité (accueil périscolaire, espace familial, maison de l'emploi). Il encourage le travail en transversalité et la mutualisation des coûts. Agents des services et élus sont invités à étudier l'opportunité des financements et des subventions. Le fonctionnement tient compte des dépenses en matière de fluides (électricité, gaz, eau...), des salaires des agents et des projets

de service. Côté investissements, la Ville n'aura pas non plus recours à de nouveaux emprunts car elle dispose désormais d'une capacité suffisante d'autofinancement, suite à une gestion rigoureuse et à une politique efficace de désendettement.

#### UN DÉSENETTEMENT QUI PAYE

La municipalité a multiplié les actions pour assainir les finances de la Ville : audit sur la situation financière en 2010, rationalisation des dépenses, mutualisation des coûts, politique scrupuleuse d'achats publics, généralisation des marchés publics, recherche active de financements et de subventions, remboursement d'une partie de l'emprunt. Aujourd'hui, les résultats sont à la hauteur des attentes : selon le rapport de la Direction des finances publiques de l'Essonne, le niveau d'endettement a fortement baissé ces trois dernières années, passant de 14 717 K€ à 6 844 K€, soit une diminution de 53%. Aujourd'hui, la dette de la commune et le montant de la charge de la dette se situent tout à fait au niveau des communes comparables. Mieux, la Ville est maintenant excédentaire. En 2012, 756 563 € ont en effet pu être dégagés en section de fonctionnement. Un résultat encourageant qui contribue lui aussi à dynamiser les projets municipaux et à améliorer le quotidien des Floriacumois. ■



Projet d'accueil pré et post-scolaire Curie.



**Le groupe Chet Nuneta chante l'histoire des autres car c'est aussi la sienne. Du moment que l'émotion sonne juste, il n'a ni limites, ni papiers. Il brasse les instruments et les styles, jouant du reggae au banjo sur un standard arabe, faisant de la techno sur bambous avec des souffles inuits. Avec ses trois chanteuses, ses deux musiciens globe-trotters et ses influences venues du monde entier, le combo invente une sorte d'esperanto en langage vocal. Sa musique, inclassable, transgresse les frontières et les genres, passant des sonorités acoustiques à des sons très modernes. De passage à Fleury-Mérogis, Chet Nuneta partagera l'affiche avec les groupes vocaux "Chants du monde" proposés par le Centre musical et artistique. Sous la houlette de Stéphanie Ballet, les chanteurs seront accompagnés par Delphine Noël (flûtes) et Manuel Langevin (contrebasse et basse électrique), avec la participation d'Annie Dumont (danseuse) et Pierre-Jean Zantman (guitare). ■**

**Samedi 20 avril - 20h30 - Salle André-Malraux - 6 et 3 € - Renseignements et réservation : 01 60 16 84 29.**

## ATELIERS CHANSONS

## Édition 2013

• **Ateliers chansons (écriture et mise en musique)** : 26/5 11h-18h, 2 ou 9/6 11h-18h, 15/6 14h-18h et 16/6 11h-18h, 29/6 de 14h-18h et 30/6 11h-18h.

• **Ateliers interprétation (répét. sur bande/préparation enregistrement voix)** : 21/9 14h-18h, 22/9 11h-18h.

• **Enregistrement voix/chœurs (studio Le Onze)** : week-end des 28 et 29/9 ou des 5 et 6/10 10h-20h, 6 ou 13/10 10h-20h.

• **Séjour chanson (3 jours) interprétation/mise en scène** : du 19/10 (départ 9h) au 22/10 (retour 12h30).

• **Répétitions cabaret amateur** : 23/11 14h-17h (CMA) et 24/11 13h-18h (salle Malraux), 28/11 18h30-21h30.

• **Festival OLV concerts cabaret amateur** : les 29 et 30/11 20h.

## OH ! LES VOIX

## Cabaret amateur

Le cabaret amateur est un groupe de chanteurs et d'artistes amateurs, habitants de Fleury ou d'ailleurs, qui participent pendant plusieurs mois à des ateliers de création et d'interprétation de chansons originales, avant de se produire en 1<sup>re</sup> partie du festival "Oh ! les Voix". Pour y participer, renseignez-vous vite ! Les inscriptions sont ouvertes à partir du 8 avril.

Cette année, les ateliers chansons du Cabaret amateur seront animés par la chanteuse, auteure, compositrice et interprète Amélie-les-crayons. Au programme de cette édition 2013 : ateliers d'écriture et de mise en musique de chansons au printemps, préparation et enregistrement d'un CD 10 titres à l'automne, suivis d'un week-end chansons et de répétitions, et enfin concert public dans le cadre du 17<sup>e</sup> festival *Oh ! les Voix* les vendredi 29 et samedi 30 novembre. Pour vous inscrire, retirez une fiche au secrétariat du CMA et **déposez votre demande entre le mardi 9 avril et le mercredi 22 mai**. Les ateliers sont ouverts à tous (à partir de 12 ans), dans la limite de douze places. Les Floriacumois seront prioritaires jusqu'au 25 avril.

## Amélie-les-crayons, artiste invitée

Avec ses trois pinceaux plantés dans les cheveux, Amélie-les-crayons distribue ses chansons avec tendresse et espièglerie. À ses talents de chanteuse et de pianiste se mêlent la magie, le rêve et l'humour. Après deux albums et dix ans de tournée et de spectacles, Amélie et ses musiciens mènent actuellement un nouveau projet, *Jusqu'à la mer*. Ils seront à l'affiche du festival *Oh ! les Voix*. En attendant, Amélie-les-crayons est l'artiste invitée des ateliers du cabaret amateur. Elle prêtera son inspiration, sa poésie et sa fraîcheur aux artistes amateurs qui auront la chance de participer à cette belle aventure musicale et humaine. ■

Rens. : 01 60 16 84 29.



## CULTURE

## Le cirque investit la ville

Populaire, familial, fédérateur, le cirque a toujours fait rêver petits et grands. Pour preuve : à Fleury, tout le monde s'y met ! Depuis septembre, des ateliers ont fleuri partout dans la ville. Et ce n'est pas fini : les 6 et 7 mai, un petit village d'artistes s'installera aux Résidences. Mais qui se cache derrière cet engouement ?

Cette année (2012-2013) et jusqu'en juin, toute la ville de Fleury se laisse gagner par la magie du cirque. Les petits ont rencontré cet hiver Monsieur Loyal et ses acolytes, les enfants des écoles et du centre de loisirs s'entraînent chaque semaine à marcher sur un fil de fer et les tout-petits de la Maison de la petite enfance jouent aux équilibristes... Même les demandeurs d'emploi apprennent à "dédramatiser les entretiens d'embauche" en travaillant leur image et en empruntant des techniques aux acteurs et clowns.

## Des retraités en paillettes

Les seniors sont eux aussi concernés par les ateliers\*. D'avril à juin, le comédien et metteur en scène Lionel Bécimol leur proposera de se souvenir du temps jadis où ils étaient de grands artistes de réputation internationale et où leurs numéros flamboyants faisaient le tour du

monde ! L'objectif pour ces "artistes à la retraite" : retrouver leur gloire en réadaptant tous leurs numéros... au sol cette fois-ci ! À l'origine de tous ces ateliers, il y a un formidable collectif d'artistes essonniers (jongleurs, acrobates, équilibristes...) regroupés au sein de l'Association pour le développement du cirque en Val d'Orge et coordonnés par Jean-Christophe, directeur, et Grégory, référent pédagogique.

## 6 et 7 mai : vacances cirque aux Résidences

Avec le printemps reviennent les beaux jours et l'envie de sortir. Qu'à cela ne tienne ! Les 6 et 7 mai, les ateliers s'installeront en plein air. Portique aérien, agrès, trapèze, corde volante... Tous ces accessoires seront installés au cœur des Résidences pour que les familles puissent s'initier aux arts du cirque. Le mardi à 19h, apportez vos victuailles pour le repas

partagé ! Et à partir de 20h30, place au spectacle ! Vous découvrirez un étrange "cabaret Tripot" où travaillent en toute illégalité des musiciens de l'Est surexploités et des magiciens pickpockets où des acrobates déjantés vous poussent à jouer le jeu, à rêver de cabarets d'antan et à rire en noir et blanc... ■

\* Ateliers seniors : 8 et 19 avril, 17, 27 et 31 mai, 17 juin (sous chapiteau).

## Village d'artistes aux Résidences

**Lundi 6 mai de 14h-17h, mardi 7 mai de 10h-12h et 14h-17h : ateliers cirque. Ouverts à tous et gratuits. Lieu : aux Résidences (derrière la salle Malraux). Mardi 7 mai : 19h, repas partagé ; 20h30, cabaret Tripot.**



## MUS'ACTE ONE

1<sup>re</sup> édition sous le signe des musiques actuelles

Composition, arrangement, sonorisation, interprétation, jeu scénique... C'est pour aborder les différentes facettes de la création musicale que le Centre musical et artistique de Fleury organisait, pendant les vacances d'hiver, quatre jours de stage. Pour cette première édition de Mus'acte one, les participants ont bénéficié des conseils avisés d'Éric Josse, régisseur son de la salle de concert Le Rack'am (Brétigny-sur-Orge), de François Jeanneau, spécialiste du soundpainting, et Benjamin Coursier, compositeur. Le 16 mars, les trois ateliers ont présenté le fruit de leur travail à l'occasion d'une restitution publique au CMA (photo ci-contre).



## CONCERT

## Du son "pop-rock" à Malraux

Le vendredi 12 avril, c'est café-concert à Malraux ! Un bar tenu par l'association Reflet d'Outre Mer, des concerts qui s'enchaînent, des musiciens qui se mélangent sur scène, des surprises musicales et un public familial métissé... On ne change pas la recette des soirées "Du son à Malraux", si ce n'est l'atmosphère musicale. Après le son jazz du mois de février, place au rock ! Pour cette nouvelle édition, le foyer de la salle Malraux accueille les ateliers pop-rock du Centre musical et artistique et la formation rock The Sheep's sound.

Vendredi 12 avril - 20h30 - Foyer de la salle Malraux - Entrée libre - Renseignements : 01 69 46 72 09.

**Du lundi 8 avril  
au lundi 22 avril**

### Enquête publique

Enquête publique sur la cession  
des chemins ruraux.  
*Lire page 10*



**Vendredi 12 avril  
20h30 foyer de la salle  
Malraux**

### Du son pop-rock à Malraux

Café-concert.  
*Lire page 19*

**Du 20 au 27 avril  
Les seniors  
en Bretagne**

Séjour à Crozon-Morgat  
des retraités de la ville.

**Samedi 20 avril  
20h30 salle Malraux**

### Chet Nuneta

Concert.  
1<sup>re</sup> partie : groupes vocaux  
"Chants du monde" du CMA.  
*Lire page 17*

**Lundi 22 avril  
9h salle Wiener**

### Dédramatiser l'entretien d'embauche

Ateliers proposés par l'espace  
Emploi de Fleury.  
Rens. : 01 69 46 73 68

**Lundi 22 avril  
19h au CMA**

### Concert répertoire

Concert des élèves du CMA.

**Mardi 23 avril  
10h30 salle du Conseil**

### Jury d'assises

Tirage au sort du jury d'assises.

**Lundi 6  
et mardi 7 mai**

### Le cirque investit la ville

Quartier des Résidences.  
Ateliers cirque le lundi de 14h à 17h,  
le mardi de 10h à 12h et de 14h à 17h.  
Ouverts à tous et gratuits.  
Repas partagé le mardi (19h) et cabaret Tripot (20h30).  
*Lire page 19*

**Du jeudi 25  
au dimanche 28 avril**

### Salon du véhicule propre

Organisé par la communauté  
d'agglomération du Val d'Orge,  
esplanade Gérard-Philippe,  
Sainte-Geneviève-des-Bois.  
*Voir page 24*

**Jeudi 25 avril  
14h15 en mairie**

### Aide à la création d'entreprise

Réunion d'information.  
*Lire page 7*

**Dimanche 28 avril  
10h au cimetière**

### Jour du Souvenir

Commémoration de la Journée  
nationale des déportés.  
*Lire page 6*

**Mercredi 8 mai  
8h45 rue du CNR**

### 8 mai 1945

Commémoration de la fin  
de la Seconde Guerre mondiale.  
*Lire page 6*



## Rencontrez vos élu(e)s



**David Derrouet**,  
maire, vice-président  
de la communauté  
d'agglomération du Val  
d'Orge, député suppléant



**Aline Cabeza**, maire-  
adjointe chargée de  
l'Habitat, du Logement,  
des Actions sociales, de  
la Santé et du Handicap



**Jean-Marc Frésil**,  
maire-adjoint chargé  
de la Culture



**Nathalie Batard**,  
maire-adjointe chargée  
des Affaires scolaires et  
de la Réussite éducative



**Claude Boutin**,  
maire-adjoint chargé  
des Travaux



**Frédéric Dufossé**,  
maire-adjoint chargé  
de l'Enfance



**Nadia Le Guern**,  
maire-adjointe chargée  
de la Petite enfance



**Didier Rajobson**,  
maire-adjoint chargé  
du Développement  
durable



**Alexandra Le Foll**,  
maire-adjointe chargée  
du Sport et  
de la Jeunesse



**Joseph Jasmin**,  
conseiller municipal  
délégué à la Sécurité  
publique



**Jean-Eugène  
Louziéni**, conseiller  
municipal délégué à la  
Vie associative et aux  
Retraités



**Karine Ranvier**,  
conseillère municipale  
déléguée à l'Emploi  
et aux Commerces de  
proximité



**Gaëlle Diouf**,  
conseillère municipale  
déléguée aux  
Affaires sociales  
et à la Lutte contre  
les discriminations



**Célia Legenty**,  
conseillère municipale  
déléguée à la Jeunesse  
(12-15 ans)



**Laurence Lespinard**,  
conseillère municipale  
et vice-présidente  
de la CAVO



**Kheira Aouad**,  
conseillère municipale  
et déléguée  
communautaire



**Boualem Benaoua**,  
conseiller municipal  
et délégué  
communautaire



**Boury Diouf**,  
conseiller municipal  
et délégué  
communautaire



**Martine Chabot**,  
conseillère municipale  
et déléguée  
communautaire



**Jamila Chakir**,  
conseillère municipale



**Germain Battais**,  
conseiller municipal

### Élu(e)s de l'opposition



**Marina Ramos-  
Schmitt**, conseillère  
municipale



**Kamel Mednini**,  
conseiller municipal



**Michel Humbert**,  
conseiller municipal



**Abdel Yassine**,  
conseiller municipal



**Hervé Corzani**,  
conseiller municipal



**Annie Saltzmann**,  
conseillère municipale



**Dominique Vincent**,  
conseiller municipal



**Anne-Marie Fauve**,  
conseillère municipale

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU(E)S :**

• Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant, **David DERROUET**  
01 69 46 72 00

• Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués  
01 69 46 72 44

• Avec la délégation de Marjolaine **RAUZE**, conseillère générale, elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21

• Avec **Malek BOUTIH**, député de l'Essonne, il reçoit sur RV.  
Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 199 rue Salvador-Allende  
01 60 15 56 53

**TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE À L'OPPOSITION**

En vertu de la loi relative à la démocratie de proximité, la municipalité réserve un espace à l'expression de l'opposition.

lalala



Groupe des Non inscrits : Kamel Mednini.

Le 5 octobre 2012 notre groupe a interpellé le maire sur la possibilité de créer un abattement des impôts locaux pour les personnes handicapées. Nous nous félicitons que, suite à notre intervention, cette disposition soit soumise à l'approbation du conseil municipal du 25 mars 2013. Cela prouve, une fois de plus, la pertinence de nos interventions au conseil municipal et notre volonté de défendre, sans relâche, les intérêts des habitants de notre ville.

De même nous sommes intervenus, il y a plus d'un an, pour demander la construction de nouvelles tribunes au stade Auguste-Gentelet, afin d'accompagner l'évolution du club de football de Fleury-Mérogis et afin d'accueillir dans de meilleures conditions le public. Ce projet est également soumis au vote du conseil municipal. Serait-ce l'approche des prochaines élections municipales qui amène la municipalité à mieux écouter les élus du Front de gauche ? Vous pouvez compter sur notre détermination pour poursuivre la défense de vos intérêts.



Groupe Front de gauche : Michel Humbert, Abdel Yassine, Hervé Corzani, Annie Saltzmann, Dominique Vincent, Anne-Marie Fauve.

**HÔTEL DE VILLE**

12, rue Roger-Clavier - BP 107  
91706 Fleury-Mérogis cedex  
01 69 46 72 00  
www.mairie-fleury-merogis.fr  
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.  
**Mairie fermée le mercredi.**

**AUTRES NUMÉROS****• LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**

1, pl. Saint-Exupéry  
91704 S<sup>te</sup>-Geneviève-des-Bois cedex  
01 69 72 18 00

**• MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**

Le Trianon - 72, route de Corbeil  
91360 Villemoisson-sur-Orge  
01 69 46 81 50

**• GENDARMERIE DE FLEURY**

1, avenue des Peupliers  
01 60 15 72 05

**• PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**

Permanence en mairie sur RV  
01 69 46 72 30 (service social)  
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri  
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois  
01 69 04 41 03

**• ASSISTANTES SOCIALES**

Espace familial Louis-Daquin  
Sur RV - 01 69 46 57 60

**CARNET**

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont pas publiées dans le Fleury'mag. Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'État civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.

**• MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE**

3, rue Saint-Exupéry  
91240 Saint-Michel-sur-Orge  
01 60 15 54 00

**• CAF**

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**  
4, rue Jean-Jacques-Rousseau  
Sur RV - 01 60 91 88 94

**- Morsang-sur-Orge**

34, avenue René-Cassin  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois de 14h à 16h

**TAXIS**

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Pereira** : 06 08 02 02 85

ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :

06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

**GUIDE SANTÉ****• PROTECTION INFANTILE**

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06  
Consultations sur RV

**• MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Sylvie BERNARD : 3, rue

Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59

Patrick CHAPUZOT : 4, rue

Salvador-Allende, 01 60 15 82 83

Andrzej PLATEK : cabinet médical

des Sources, 55 bis rue André-

Malraux, 01 60 15 49 06

Philippe VIENOT : cabinet médical

des Sources, 55 bis rue André-

Malraux, 01 69 51 27 23

**COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS**

• **Déchets végétaux** (pavillonnaire)

Dans le bac au couvercle vert

et 3 fagots attachés.

Le **lundi matin** de mars à novembre.

• **Objets encombrants**

Le **mercredi 17 avril**

(secteurs pavillonnaire et collectif).

• **Déchèterie mobile**

Le **samedi 27 avril**, 9h-12h,

contre-allée de l'Écoute-s'il-pleut.

**Rappels** : pas de collecte les jours

fériés. Sortir vos déchets après 19h,

la veille du passage du service.

• **INFIRMIERS** (cabinet médical

des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :

Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21

Frédéric VARENNE, 06 63 25 14 22

• **CMPP**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS MÉDECINS**

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

• **LABORATOIRE D'ANALYSES**

Centre hospitalier Manhès,

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**

Valérie PROVOST, cabinet médical

des Sources, 55 bis rue André-Malraux

à Fleury - 06 33 58 93 34

ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

• **DENTISTES**

10, rue de l'Orge

D<sup>r</sup> KORBER : 01 60 16 64 17

D<sup>r</sup> SONIGO : 01 60 16 56 86

• **PHARMACIES**

Marianne LECHERTIER

5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83

Marie-Laure PERIN

2, avenue du Docteur-Fichez

01 69 24 39 90

• **CENTRE JEAN-MOULIN**

Réadaptation professionnelle

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **RÉSIDENCE MARCEL-PAUL**

(EHPAD)

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• **CENTRE HOSPITALIER**

MANHÈS

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

**Pour tout renseignement :**

0 800 293 991 (appel gratuit).

www.agglo-valdorge.fr

**PERMANENCES****EN MAIRIE**

• **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**

Le jeudi **2 mai**

de 8h30 à 11h.

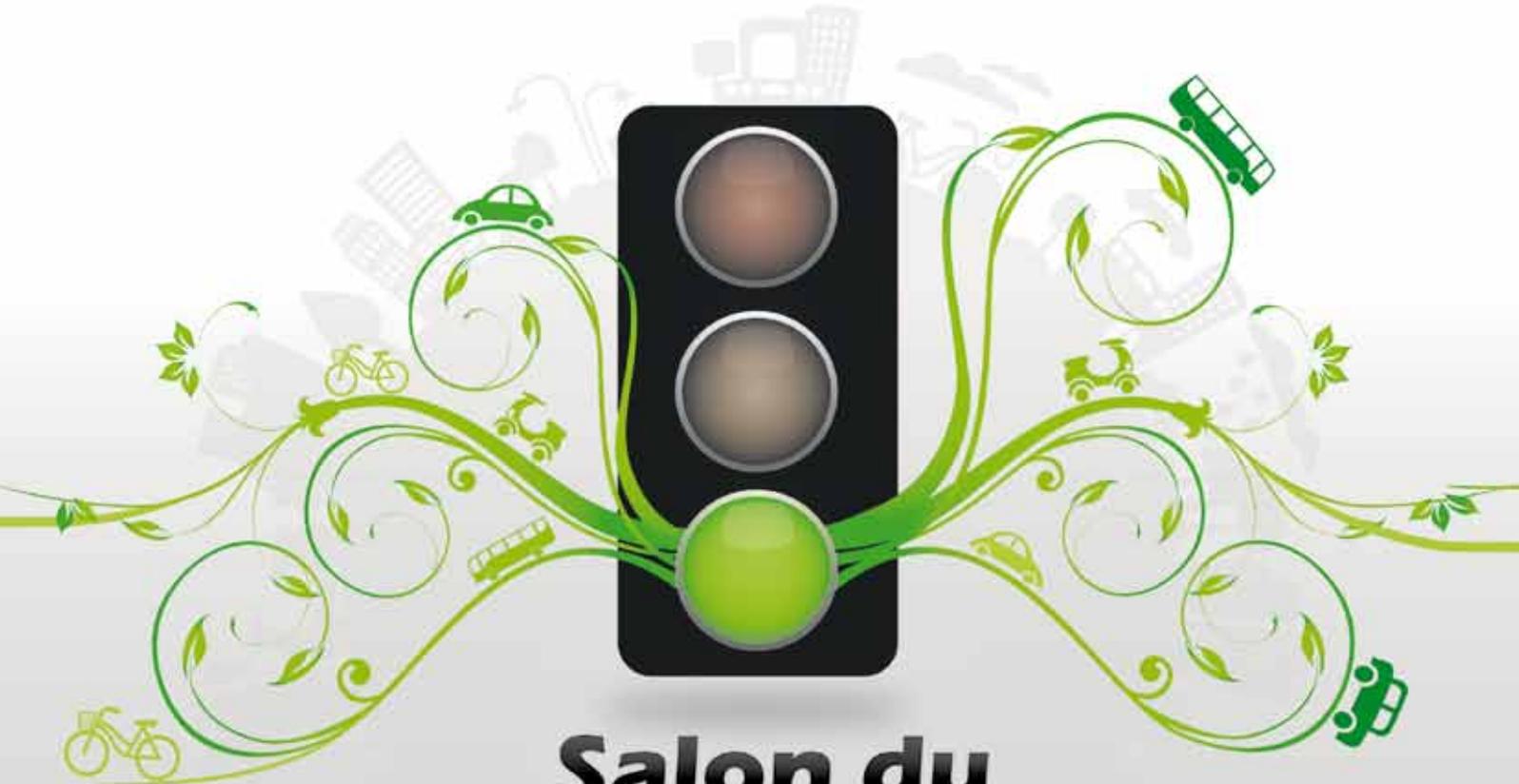
Sur rendez-vous en appelant

au 01 69 46 72 00.

• **AVOCAT CONSEIL**

De 10h15 à 11h45 le **26 avril**.

Du 25 au 28 avril 2013



# Salon du véhicule propre

*Des idées pour passer au vert !*

**SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS**  
**ESPLANADE GÉRARD PHILIPPE**

Entrée libre

